



Amicale du Camp de Gurs , 12 rue René Fournets - 64000 PAU - C.C.P. BORDEAUX n° 4 104 13 V

N° ISSN - 0249 9266

N° 70 DECEMBRE 1997

Imprimé par nos soins à ANGOULEME - Commission paritaire 2 147 D 73 - Le Directeur de la publication : LÉON BERODY

ANNEE EUROPEENNE DE LUTTE CONTRE LE RACISME

Le Camp de Gurs au coeur du colloque de Pau et des cérémonies au Mémorial

Dans ce bulletin de fin d'année nous informons sur l'importance des contributions apportées au débat par les représentants de l'amicale au colloque de Pau , aux cérémonies au Mémorial du Camp de Gurs. Nombreux étaient présents nos adhérents parmi les participants.

Le bilan de l'activité 1997 ne se limite pas à ces manifestations d'octobre, mais il atteste de notre vigilance par de nombreuses autres actions dans le combat pour la mémoire, contre le racisme et l'antisémitisme.

Nous allons rentrer dans l'année 1998 avec toujours la même volonté d'être : fidèles à nos engagements, d'autant plus que persiste la xénophobie, les insultes à notre histoire par des révisionnistes qui n'hésitent plus à traiter de détail un des plus grands crimes jamais commis.

Aux adhérents et à leurs proches nous présentons nos meilleurs vœux et notre amitié. Que cette année nous permette de travailler encore plus tous ensemble au renforcement de notre amicale afin d'être encore plus nombreux et déterminés dans la fidélité à nos disparus.

**Le Président,
Léon BERODY**

INTERVENTION DE Mr Claude LAHARIE au Colloque de Pau

Secrétaire Général de l'Amicale du Camp de Gurs

L'expulsion des 6 538 Badois et leur internement à Gurs : Expulsion ou Déportation ?

Le 24 octobre 1940, le jour-même de la poignée de main échangée entre Pétain et Hitler à Montoire, une vague de juifs allemands, expulsés du pays de Bade, du Palatinat et de la Sarre, déferle sur le camp de Gurs. Ils sont immédiatement enfermés dans les sordides baraques où rien n'est prévu pour les recevoir, mais à l'intérieur desquelles ils peuvent, au moins, se protéger de la pluie. Le flot continue le jour suivant, interminable. Le 26 octobre au matin, l'administration du camp dresse un premier bilan : 6 5638 "entrées" viennent d'être enregistrées en deux jours et déjà, les premiers décès sont signalés.

Ces 6 538 hommes, femmes et enfants constituent certes une minorité parmi les quelques 61 000 Gursiens enfermés au camp entre le 5 avril 1939 et le 26 août 1944, mais leur cas est tout à fait exceptionnel. Tout les distingue des internés précédents (les Espagnols, les "Internationaux", les Basques de l'îlot C, les politiques français, les "indésirables" de mai 1940, etc.) comme des suivants (les transférés de Saint-Cyprien, les juifs raflés par la gendarmerie, les résistants de Brens, les tziganes, etc.). De tous les groupes internés au camp, les Badois sont ceux qui ont connu les conditions les plus dures, dans le froid, l'humidité, la faim et la vermine ; il y sont morts dans des proportions plus fortes que tous les autres ; leur isolement leur parut d'autant plus insupportable que rien ne les avait préparé auparavant à une épreuve aussi difficile ; les déportations les frappèrent en priorité.

Leur internement à Gurs soulève toute une série de questions dont certaines restent toujours sans réponse. Et d'abord, pourquoi ont-ils été conduits à Gurs ? A quelle stratégie de l'antisémitisme d'Etat mené alors par l'Allemagne comme par la France de Vichy, cet événement correspond-il ? S'agit-il d'un déplacement de population ou d'une déportation ? Le Béarn fut-il, pendant la seconde guerre mondiale, une terre de déportation ?

Sans revenir sur le détail des faits, il convient de rappeler que l'expulsion des Badois est connue sous le nom d' "opération Bürckel", du nom du Gauleiter de la région lorraine-Palatinat-Sarre. Pourtant, l'essentiel des victimes appartiennent au Land du Gauleiter Robert Wagner, responsable de la région Alsace-Pays de Bade, mais ce dernier ne fut qu'un exécutant, la conception de la rafle dans son ensemble revenant à Bürckel.

Les 6 538 victimes sont parfaitement connues puisque les archives des Pyrénées Atlantiques, à Pau, conservent une abondante documentation à leur sujet : fiches individuelles, dossiers, archives personnelles, courrier, etc. J'en ai fait une étude précise par ailleurs (1), sur laquelle je ne souhaite pas revenir ici. Pour résumer, il convient seulement de dire que le groupe provient en priorité du Pays de Bade (5 667 Badois et 871 Palatins et Sarrois), qu'il est composé de nombreuses personnes âgées (39 % ont plus de 60 ans) et que les femmes sont majoritaires à 64,4 %.

Leur internement à Gurs correspond à la mise en oeuvre d'un plan antisémite grandiose connu sous le nom de "plan Madagascar".

Le plan, adopté en juillet 1940 par les services du RSHA (Sécurité du Reich) de

Heidrich et par le gouvernement allemand sur une proposition de Hans Frank, a pour objet de transférer dans la colonie française, dans les trois années à venir, 4 à 5 millions de juifs originaires d'Europe Centrale. L'île serait contrôlée et administrée par la SS et deviendrait en quelque sorte, un immense ghetto de 50 000 km², à des milliers de kilomètres de l'Europe. Pour Hitler, enthousiaste paraît-il à l'exposé de ce plan, il ne fait aucun doute que le gouvernement de Vichy collaborera puisque les lois sur les interdictions professionnelles, promulguées dès le mois de juillet, et le statut des juifs, promulgué le 4 octobre, montrent que le nouveau régime pratique, lui aussi, un antisémitisme d'Etat sur une large échelle.

En fait, la réaction de Vichy est une déception pour le gouvernement nazi. La commission française d'armistice dénonce, en effet, par la bouche du général Hunzinger, le 2 novembre, une opération qui n'avait pas été prévue dans les accords d'armistice. Pour résumer l'argumentation française, Hunzinger accepte la présence sur le sol français des 6 438 Badois - d'autant plus qu'ils sont déjà arrivés - mais refuse l'arrivée prochaine de 210 000 juifs originaires du protectorat de Bohême-Moravie, arguant des dangers d'un transfert maritime vers l'île africaine, l'Angleterre étant maîtresse des mers.

Ainsi, cette première version de "la solution à la question juive" devient irréalisable en raison de la mauvaise volonté du gouvernement de Vichy.

Il n'empêche que le "plan Madagascar" a bel et bien connu un début de réalisation avec, d'abord, en juillet 1940, l'expulsion des juifs alsaciens vers la zone non-occupée puis, le même mois, l'expulsion des juifs luxembourgeois et enfin, le 24 octobre, celle des Badois et des Palatins. Les livraisons de juifs à la France de Vichy ne doivent rien au hasard.

On sait que, par la suite, l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'URSS ouvre de nouvelles perspectives à l'antisémitisme nazi. A partir de l'automne 1941, toutes les déportations seront organisées vers l'Est et, en particulier, vers la Pologne. Après la conférence de Wannsee, le 19 janvier 1942, ces déportations seront menées dans le cadre de "la solution finale à la question juive". Les quatre-cinquièmes environ du groupe badois en seront victimes, en août 1942, soit depuis le camp de Gurs, soit depuis les autres camps ou "centres d'accueil" du midi de la France, dans lesquels ils avaient cru trouver un refuge.

Parmi les nombreuses questions soulevées par l'arrivée des Badois au camp de Gurs, l'une d'elles revient sans cesse. Leur expulsion peut-elle être assimilée à une déportation ? Cette question peut paraître dérisoire si on la réduit à une simple affaire de terminologie. En fait, c'est une question essentielle et récurrente car elle détermine toute l'analyse du phénomène. C'est pourquoi les déportés français, surtout ceux qui résident en Béarn, ne cessent de la poser.

Le concept de la déportation a été défini par la loi du 5 septembre 1947 : est déporté toute personne "transférée par l'ennemi hors du territoire national, puis incarcérée et internée pour tout autre motif qu'une infraction au droit commun". Dans cet esprit, le statut du déporté a été défini par les lois du 8 août 1948, portant sur les "déportés et internés de la Résistance", et du 9 septembre 1948 portant sur les "internés et déportés

politiques". A l'évidence, aucune de ces trois lois ne s'applique aux Badois : ils n'ont pas été "transférés hors du territoire national" ; ils n'ont pas fait de résistance et n'appartiennent pas à la catégorie des politiques. Leur arrestation ne relève que du racisme d'Etat érigé en dogme à l'encontre des juifs. Mais, comme la loi française ne reconnaît pas cette spécificité, ils ne relèvent d'aucune catégorie de ce que nous appelons "un déporté". C'est pourquoi ils ne peuvent être désignés du nom de "déporté". Ils ne sont donc pas des "déportés", comme l'affirment les associations françaises de déportés, et le terme "cimetière des déportés" affiché à l'entrée du cimetière du camp est tout à fait abusif. En outre, puisque les Badois ne sauraient être considérés comme des déportés, le Béarn n'est donc pas terre de déportation.

On comprend bien pourtant que le raisonnement relève du sophisme et que le formalisme des mots l'emporte sur les réalités. Car les Badois ont bien été expulsés de chez eux, transférés dans un camp réputé parmi les plus durs ("camp semi-répressif"), soumis à un internement épuisant et dégradant, brisés physiquement et moralement par l'isolement et la faim, et finalement traités comme un troupeau "envoyé en convoi pour une destination inconnue", comme il est indiqué sur leurs fiches individuelles de sortie.

Ainsi, plus de cinquante années après, le statut des juifs badois à Gurs relève toujours, soit d'un raisonnement spéculaire, soit du flou juridique. N'est-il pas temps de libérer ce débat sur la déportation, des pesanteurs qui l'étouffent depuis des décennies ? N'est-il pas temps d'affirmer qu'il existe une autre forme de déportation que celle qui est définie par les lois de 1947-48 et que les déportations de juifs sont d'une autre nature, mais qu'il s'agit bel et bien de déportations ? N'est-il pas temps de réhabiliter, en quelque sorte, la déportation des juifs badois vers la France du Sud, puis, celle de ces mêmes juifs vers Drancy, quelques mois plus tard ? N'est-il pas temps de considérer qu'il n'y a pas deux déportations, l'une qu'on pourrait qualifier de "noble" pour les résistants et les politiques et l'autre, tellement peu "noble" qu'on la passerait sous silence ? Et notre vieil et cher Béarn, ne fut-il pas, lui aussi, terre de déportation ?

Un autre problème, auquel l'actualité judiciaire donne tout son sens, doit être aussi évoqué. Quelle est la part de responsabilité de l'administration départementale dans cette affaire ?

Au lendemain de la guerre, aucun préfet, sous-préfet ou chef de camp de la région ne fut inquiété. Mieux, le chef de camp qui organise les déportations de 1942-43 termina sa vie en toute quiétude et devint le maire du village où il résidait. Pourtant, chacun reconnaissait qu'il fut à la tête du camp, un fonctionnaire efficace et zélé.

En fait, s'il est toujours difficile et quelque peu prétentieux, cinquante années après, de poser ce type de questions, il faut bien reconnaître que ces responsabilités sont lourdes. C'est bien l'administration préfectorale de Pau qui convoquait la gendarmerie départementale, qui organisait l'action des GRM ("les gendarmes noirs", nommés ainsi en raison de la couleur de leurs uniformes), chargés de cerner le camp à chaque déportation, qui planifiait le transport SNCF entre Oloron et Drancy, qui fixait les effectifs à atteindre et qui décidait des catégories "déportables" ou "non-déportables". Rappelons à ce sujet que, de tous les exterminés d'Auschwitz-Birkenau, les déportés de Drancy, c'est-à-dire ceux de Gurs, furent les seuls à n'avoir pas été arrêtés par l'armée nazie d'occupation, mais par la police de leur pays d'accueil. En outre, c'est bien l'administration sous-préfectorale d'Oloron qui était chargée de contrôler la gestion et la

garde du camp, qui décidait de l'embauche des gardiens, qui avait la haute main sur le ravitaillement, qui affrétait les camions conduisant les déportés de Gurs à la gare d'Oloron et qui fermait les yeux sur les innombrables affaires de marché noir. En outre, c'est bien l'administration du camp qui rédigeait les listes de déportables, procédait aux appels, contrôlait les bagages, séparait les couples et même, le 2 septembre 1942, utilisait les chiens pour dénicher les Gursiens qui tentaient, en se cachant, d'échapper aux convois.

Jamais ces responsabilités n'ont été reconnues. Sans doute paraissent-elles peu de chose à côté des grandes décisions prises à Vichy. Mais il n'empêche que tout l'appareil administratif et policier du département a collaboré à la déportation, l'a facilité et l'a organisé. A l'heure où de nombreuses voix s'élèvent ça et là pour regretter le silence des uns ou la collaboration passive des autres, l'attitude de l'administration départementale peut-elle être encore longtemps passée sous silence ? D'autant plus que ce silence conforte une partie de la population dans l'illusion que les déportations ne relevaient que de l'action des troupes d'occupation nazies.

La dénonciation de toutes les formes de racisme implique que nous fassions preuve, ici et maintenant, de lucidité et de courage.

Le racisme et l'antisémitisme ont sévi ici, en Béarn, pendant les années de Vichy. Qui peut affirmer qu'ils aient disparu avec lui ? Si nous voulons lutter contre "la bête immonde", il nous faut commencer par porter un regard sans concession sur notre histoire en général, et sur le rôle de Vichy dans l'extermination des juifs en particulier. Le devoir s'impose à tous, à nous tous, historiens, membres des associations de résistants et de déportés, fonctionnaires administratifs, de tous les niveaux, membres de l'Université, chercheurs, etc.

Depuis une dizaine d'années, la voie de cette réflexion a été largement ouverte par quelques grands historiens français, comme Pierre Nora, Annette Wieviorka ou Henry Rousso. Est-ce de "l'auto-flagellation" ? Sommes-nous capables de supporter, voire d'assumer, cette image de nous-mêmes que nous renvoie l'histoire de Gurs ? Car Gurs est un miroir qui nous parle d'abord de nous-mêmes et nous renvoie un reflet de notre image. Une image que nous n'aimons pas.

(1) Claude Laharie : Le camp de Gurs (1939-1945), un aspect méconnu de l'histoire de Vichy. J et D éd. Pau. 1985. 396 pages.

LA PRESSE LOCALE A LARGEMENT COUVERT LE COLLOQUE FRANCO-ALLEMAND CONTRE LE RACISME

Cinquante ans après, la menace



Les travaux ont été ouverts par Maurice Cling, président délégué de la FNDIRP, et par Marie-Jo Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la mémoire de la déportation. A leurs côtés, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jean-Pierre Masseret, et le préfet, Gilles Bouilhaguet

(Photo Valérie Dumont)

JEAN-DENIS RENARD

« **U**ne seule race, la race humaine » : en lettres lumineuses au-dessus des planches du théâtre Saint-Louis, la devise de la rencontre franco-allemande qui s'est ouverte hier à Pau donne le ton des débats. C'est bien à un colloque humaniste et résolument antiraciste que la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP) et la fédération pour la mémoire de la déportation ont convié leurs membres, leurs sympathisants et les autorités civiles et militaires deux jours durant.

La matinée d'hier a été consacrée aux cérémonies du souvenir au camp de Gurs (lire ci-dessus). Les participants se sont ensuite réunis au théâtre Saint-Louis pour un colloque consacré à : « La persécution d'une minorité ethnique », en l'occurrence les juifs allemands du Bade-Palatinat que le Reich

avait expédiés en Béarn en 1940 dans l'attente de la solution finale. 6 358 Allemands de confession juïque y ont séjourné plus de deux ans dans d'effroyables conditions : « *Les Hitlériens confiaient des juifs à la France pour que ceux-ci soient réexpédiés vers les camps de la mort* », a insisté à la tribune Léon Bérody, le président de l'Amicale de Gurs, comme pour mieux convaincre son auditoire de l'incroyable.

L'originalité des débats, qui se poursuivent aujourd'hui dans la même enceinte, doit beaucoup à la présence de représentants de haut niveau de l'Allemagne d'aujourd'hui : le land de Rhénanie-Palatinat, le land de Bade-Wurtemberg et le gouvernement fédéral par l'entremise du consul général d'Allemagne en poste à Bordeaux participent aux travaux. La tenue concomitante du procès de Maurice Papon à Bordeaux pèse également de tout son poids émotionnel sur la manifestation comme l'a rappelé en

introduction Maurice Cling, le président délégué de la FNDIRP.

L'INQUIÉTUDE

D'emblée, les échanges introductifs ont fait écho à des préoccupations très actuelles : « *Les idées racistes qui se développent à partir d'un terreau bien particulier, le chômage* », pour Léon Bérody, *les nuages noirs de l'intolérance présents au-dessus de la France* », pour le président du Conseil général, François Bayrou, qui intervenait avant Jean-Pierre Masseret, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. François Bayrou a poursuivi le parallèle en rappelant que les tragiques événements de Gurs étaient passés inaperçus de la plupart des Basques et des Béarnais à l'époque.

Façon de dire que « *nul n'est jamais à l'abri* ». Un sujet de préoccupations qui sera sans doute largement abondé par les contributions du jour.

Allocution de Jacques GEORGES au nom de la FNDIRD

Monsieur le Préfet,
Mesdames, Messieurs,

Depuis, plus de 50 ans le FNDIRD se bat pour la défense des Déportés et des Internés. Elle se bat pour la sauvegarde de la mémoire des années terribles qui connurent les Camps de la Mort. Elle se bat contre le racisme et l'Anti sémitisme.

C'est pourquoi, en ce lieu symbolique en tant qu'ancien interné de Camp de Gurs, je viens témoigner de ce que fut ce Camp de concentration français.

J'avais 20 ans en 1940 !
Mes 20 ans je les ais passés ici avec bien d'autres.

Qui étions-nous ?

Un peu de tout. Des détenus politiques (Communistes pour la plus part).

Des détenus pour propos considérés défaitistes.

Des déserteurs ou considérés comme tels après la débâcle.

Des collaborateurs de la 5^e Colonne (ceux-ci furent rapidement libérés).

Et enfin, des droits communs pour le plus grand nombre.

D'où venions nous ?

Evacués des prisons de Paris (La Santé - Le Cherche midi - Fresnes) après un voyage de 10 jours, à pieds et en autobus, mais aussi par le train pour certain, prenant au passage les détenus du Fort du Hâ à Bordeaux, nous arrivons le 21 juin 1940 dans ce camp de vacances comme l'écriront les journaux régionaux de l'époque. Ce camp construit par et pour les réfugiés des Brigades Internationales et des combattants Républicains Espagnols après la victoire de Franco.

A la place de cette forêt il y avait une forêt de baraques. Des baraques en bois avec des ouvertures mais pas de fenêtres pour les fermer, seulement des panneaux de bois qui laissait passer le froid de l'extérieur. Et tout ce bloc entouré de barbelés, gardés par des gardes mobiles français.

La vie dans cet enfer pour des milliers d'êtres humains, français, espagnols, allemands et autres.

Couchés à même le sol sur de la paille (fraîche au mois de juin, mais transformée en poussière au mois d'octobre). Dévorés par la vermine et les poux en raison du manque d'hygiène.

Chevauchés par d'énormes rats la nuit.

Grelottants sous l'unique couverture l'hiver.

Crevants de chaleur l'été.

Affamés par le peu de nourriture de mauvaise qualité, provoquant une dysenterie permanente qui alignait des queues interminables aux latrines très rustiques du camp.

Démoralisés par la promiscuité permanente à 50 par baraque.

Pour nous cela n'a duré que 6 mois, mais !...

Que dire des nouveaux arrivants d'octobre 40 !

Une cohue d'hommes, de femmes, de vieillards, d'enfants traînant leur maigre bagage dans la boue.

Eux les juifs de Bade-Wurtemberg, dans les mêmes conditions, ils sont restés des années avant de finir enfumés dans les crématoires d'Auschwitz, livrés par Pétain aux nazis.

C'est pour cela que nous sommes là à l'occasion de l'année Européenne contre le racisme, pour témoigner devant les générations futures, afin qu'une telle tragédie ne puisse se reproduire.



Après les déportés au mémorial national, le cortège, porte-drapeaux en tête, s'est dirigé vers le crématoire.

DÉCLARATION COMMUNE

ADOPTÉE À L'ISSUE DU COLLOQUE

Les personnalités et organisations allemandes et françaises réunies lors du Colloque organisé par la FNDIRP les 26 et 27 octobre 1997,

ont réfléchi sur les manifestations contemporaines du racisme en partant d'un fait historique, la double déportation de juifs allemands en 1940 vers le camp de Gurs en France, puis, en 1942, vers plusieurs camps d'extermination nazis. Elles constatent que c'est à partir de théories fondées sur des nationalismes d'exclusion et sur le racisme que les nazis ont entrepris de débarrasser leur pays puis d'exterminer ceux appartenant à des prétendues races classées inférieures et que les collaborateurs français ont adopté le statut des juifs et contribué activement à leur élimination.

Les déportés et internés victimes des crimes nazis et des exactions commises par le régime de Vichy savent, mieux que quiconque, à quoi de telles théories peuvent conduire, que c'est ainsi que la barbarie s'est installée en Europe et qu'aujourd'hui encore ces théories conduisent à des massacres et au génocide.

Les personnalités et organisations allemandes et françaises réunies lors du Colloque organisé par la FNDIRP les 26 et 27 octobre 1997,

Se déclarent profondément préoccupées par la recrudescence inquiétante de déclarations racistes et xénophobes que certains mettent déjà en pratique et de théories fascisantes dont l'un des principaux fondements réside dans la haine de celui qui vient d'ailleurs et de celui qui pense différemment;

Condamnent avec fermeté et détermination les discours et les actes racistes qui prônent l'inégalité des prétendues « races » et la supériorité des unes sur les autres et qui engendrent discrimination et exclusion à l'encontre de certains immigrés;

Condamnent vigoureusement toute atteinte et tentative d'atteinte aux droits de l'homme, particulièrement à l'encontre des étrangers séjournant dans nos Etats, et demandent que le droit d'asile soit pleinement respecté;

S'inquiètent du climat de méfiance qui s'instaure, qui précarise tous les étrangers, quelle que soit leur situation et estiment que la responsabilité de la crise internationale grave ne saurait leur être imputée : elles constatent que nos sociétés s'internationalisent, le nationalisme de repli n'a plus cours;

Convaincues que la lutte contre le racisme et pour le respect de la liberté et de la démocratie exige vigilance et résistance, elles estiment primordial d'alerter les citoyens afin que la société de démocratie et de liberté dans laquelle nous vivons ne sombre pas dans une nouvelle tragédie,

En appellent à la conscience active de chaque citoyen pour résister à tout outrage porté aux principes démocratiques fondateurs de nos sociétés et les exhortent à être extré-

mement vigilants face aux propos et agissements de tout mouvement ou groupuscule prônant l'inégalité entre les races, ces théories étant non seulement moralement abjectes mais scientifiquement erronées, et dissimulant la négation de la démocratie, le mépris de l'être humain, la confiscation des libertés;

Au nom du devoir de mémoire et de vigilance, les personnalités et organisations allemandes et françaises réunies lors du Colloque organisé par la FNDIRP les 26 et 27 octobre 1997,

Demandent, en tout premier lieu, que tout soit mis en oeuvre afin que les jeunes scolarisés reçoivent un enseignement à partir d'une connaissance approfondie du passé les incitant à la vigilance, à refuser toute thèse et acte racistes et que soient organisées une formation spécifique des maîtres et des professeurs ainsi que la diffusion de manuels traitant de ces questions adaptés selon l'âge des enfants;

Demandent de même que des moyens appropriés soient mis en place pour permettre aux jeunes non scolarisés d'apprendre que tout a commencé ainsi il y a plus de soixante ans, par quelques voix, par quelques messages simplistes qui, répétés et répétés encore, ont conduit à l'immonde;

Souhaitent le développement de moyens culturels, tels la musique, la danse, la lecture, la peinture, la sculpture, etc... pour sensibiliser tous les citoyens aux conséquences du racisme et promouvoir le respect de chaque culture et des divers modes de vie permettant ainsi d'éliminer toutes les formes de discrimination qui mutilent notre société;

Souhaitent qu'un effort particulier soit réalisé en direction des professions qui sont le plus confrontées aux problèmes de racisme et de xénophobie (journalistes, policiers, etc...), notamment par des cours sur ce thème dans les cycles de formation professionnelle;

Estiment qu'il est nécessaire de mener une action coordonnée des associations et des élus qui favoriserait une meilleure communication avec leur électorat afin de lutter contre toute discrimination dans le travail, le logement, etc...;

Souhaitent, se fondant sur les déclarations et résolutions adoptées notamment par le Parlement européen, que chaque Etat membre de l'Union européenne adopte et applique une législation claire et précise permettant d'interdire et de condamner le racisme et la xénophobie sous toutes leurs formes (actes criminels et diffusion de ces idéologies) et de sanctionner leurs auteurs ; que les Etats membres de l'Union européenne s'ouvrent aux cultures différentes des minorités qu'ils accueillent ; que toutes les instances nationales, qu'elles soient institutionnelles ou associatives, soient mobilisées dans une volonté collective d'intégration et de lutte contre l'exclusion et contre le racisme.

TEMOIGNAGES

Oskar ALTHAUSEN membre de la présidence de l'amicale n'a pu se joindre à nous pour des raisons de santé, lors de cette rencontre. Il nous prie de bien vouloir excuser son absence, regrettant de ne pouvoir participer à notre colloque. Il nous a également prié de bien vouloir excuser l'absence de représentant du Consistoire israélite de Mannheim et nous a souhaité plein succès dans nos travaux. Il nous a fait parvenir son témoignage dont il a été fait lecture.

Le calendrier noir d'Eva

*Eva Tichauer n'était jamais venue à Gurs.
Allemande en 1933, Française en 1937, apatride en 1941,
elle a croisé à Drancy des rescapés du camp
avant d'être déportée à Birkenau*

EMMANUEL COMMISSAIRE

Les parents d'Eva étaient d'éminents avocats berlinois, socialistes, francs-maçons, intellectuels et juifs. En juin 1933, cinq mois après l'arrivée au pouvoir d'Hitler, une loi les prive de tous leurs droits. Ne pouvant plus exercer leur profession en Allemagne, ils décident de s'exiler en France, « la patrie des lumières et des droits de l'homme » précise Eva. Naturalisés en 1937, sous le Front populaire, ils pensaient vi-

vre à l'abri des persécutions quand tombèrent les premières lois antisémites de Vichy. Le 3 octobre 1941, Eva est chassée de la faculté de médecine de Paris. En décembre, son père est arrêté, interné à Compiègne puis déporté à Auschwitz, où il décédera une semaine plus tard. La suite, Eva la raconte comme si c'était hier.

« Le 16 juillet 42, à 7 heures du matin, deux policiers français ont frappé à la porte. Ils avaient reçu l'ordre de nous arrêter ma mère et moi. La grande rafle du Vel

d'hiv commençait. Nous avons été emprisonnées à Drancy puis déportées dans le trente-sixième convoi pour Birkenau. Nous sommes arrivées là-bas le 25 septembre, le jour des 50 ans de ma mère. A la sortie des wagons, elle a demandé en allemand au commandant du camp si elle pouvait rester avec moi. Celui-ci, très poliment, l'a alors invitée à s'asseoir dans un camion. C'était, disait-il, pour lui éviter les fatigues de la marche à pied. Je ne l'ai jamais revue. On ne s'est même pas dit au revoir ».

PAS QUE DES JUIFS

Hier, pendant les discours officiels, Eva est allée se recueillir sur les tombes. D'une allée à l'autre, elle essayait de retrouver des noms connus. Sa grand-mère maternelle était de Rhénanie, comme certains des disparus. « Le plus effrayant ici, c'est qu'il y a surtout des personnes âgées et des petits bébés, a-t-elle remarqué. A Gurs, il n'y avait pas que des juifs. Il y avait aussi des Allemands anti-fascistes arrêtés par les autorités françaises. La terre d'exil, ça comptait pour du beurre. Pour Vichy, c'étaient des ennemis comme les autres. » Regagnant le car pour Pau, le long des rails du camp, Eva se retourna une dernière fois : « J'aurais pu en être. Ma présence ici, c'est ma victoire contre l'extermination. Mais aujourd'hui, pour survivre, j'essaie de ne pas en parler tous les jours. »



Eva Tichauer avait 15 ans, en 1933, à Berlin. Elle s'est recueillie hier sur les tombes du camp de Gurs (Photo Tadeusz Kluba)

Quelques extraits : "J'ai été arrêté à Mannheim le 22 octobre 1940.... Nous sommes arrivés dans un petit village, Gurs. On nous a mis dans un camp où il y avait déjà des prisonniers, espagnols pour la plupart.... J'ai finalement réussi à m'évader le 28 novembre 1943 et rejoint l'Espagne par les Pyrénées. J'ai été interné dans deux camps. Libéré du camp de Miranda fin janvier 1944, je suis parti pour la Palestine.... J'ai eu la chance de ne pas subir le sort terrible de mes compagnons de voyage que l'on a ramenés en Allemagne pour être déportés vers les camps d'extermination. Tout cela car nous étions nés Juifs, on ne voulait plus de nous en Allemagne; on ne voulait plus de nous en France; les nazis voulaient éliminer tous les Juifs de notre planète, car ils les considéraient comme des sous-hommes. Cela

LUNDI 27 OCTOBRE 1997

montre jusqu'où le racisme peut conduire; c'est pourquoi aujourd'hui encore il faut lutter contre toutes les théories fondées sur une inégalité entre les prétendues races".

« UN ENJEU DE CIVILISATION »

■ Réunie en colloque franco-allemand à Pau, la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes a insisté sur le « devoir de mémoire pour protéger l'unité de l'humanité ».

Même si le nom de Maurice Papon n'a été prononcé qu'une ou deux fois, avec parcimonie, par les douze orateurs qui se sont succédé hier après-midi à la tribune du théâtre Saint-Louis à Pau, l'ombre de l'accusé du procès de Bordeaux était présente dans l'esprit des deux cents délégués de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes réunis en colloque international franco-allemand. La proximité géographique des lieux, entre Gurs et la capitale de l'Aquitaine, ont incité certains des participants, dans l'intimité des discussions, à élever la voix pour protester contre ce qu'ils estiment être un scandale : « la mise en liberté inadmissible d'un individu accusé de crime contre l'humanité. » Leur colère à peine rentrée était d'autant plus compréhensible que la totalité des discours prononcés n'ont parlé que de « devoir de mémoire et de vigilance, de racisme, de fascisme et de xénophobie. »

Les déportés « indignés »

La résonance et la portée des mots ont pesé sur cette première journée du colloque de la FNDIRP articulé autour du thème « La persécution d'une minorité ethnique : mémoire et actualité ». Ceux qui ont souffert dans leur chair n'oublient pas et ne pardonnent pas... En ouvrant ce congrès, Maurice Cling, le président de la FNDIRP s'est fait l'interprète de ses amis : « Nous sommes très indignés par l'attitude du président de la Cour d'Assises qui a laissé Papon en liberté... »

Adjoint au maire, Yves Urieta a fait, lui aussi, la transition entre ce qui se passe à Bordeaux et cette réflexion franco-allemande, un demi siècle plus tard, à Pau : « On n'a pas le droit de se cacher la vérité ! Le fascisme qui existe encore en Allemagne est aussi présent chez nous. »

Ce congrès s'est ouvert, après une visite-pèlerinage que les délégués venus de toutes les régions de France ont effectué le matin au camp de Gurs et un repas partagé au Parlement de Navarre. Le souvenir et l'histoire sont apparus en filigrane de ce colloque où des affiches rappelaient une évidence pour ceux qui ont vécu les camps d'extermination : « Une seule race : la race humaine ». Après son préambule, Maurice Cling, le président délégué de la FNDIRP a donné la parole à toutes les



Les délégués sont venus de toute la France pour assister à ce colloque franco-allemand à Pau (Photos Jean-Jacques Rollat / Pyrénées-Presses).

personnalités venues apporter leur sentiment sur cette frange de l'Histoire. Léon Bérody, président de l'amicale de Gurs a souligné, comme il l'avait dit le matin, que « les thèses racistes qui ressurgissent des deux côtés de la frontière sont entretenues par le terreau du chômage. »

« Une mémoire commune »

Les membres de la délégation allemande présents à Pau, Hans-Georg Meyer, représentant du Land de Rhénanie-Palatinat, Konrad Pflug, représentant du Land de Bade-Wurtemberg et Erwin Starnitzky, Consul à Bordeaux, représentant l'ambassadeur d'Allemagne en France, ont évoqué les efforts entrepris dans leur pays pour « tenter de comprendre l'histoire. » Le Consul de Bordeaux s'est fait l'interprète de la population d'outre-Rhin : « Pour éviter les mêmes erreurs et les mêmes crimes, il faut lutter contre l'oubli. Nous avons besoin de courage afin de ne pas répéter les solutions simplistes du racisme et de l'antisémitisme. » Un discours qui a séduit Marie-Jo Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la mémoire de la Déportation.

Anne-Marie Revco, conseiller pour les affaires européennes de Claude Allègre, a démontré l'intérêt porté par l'Education nationale pour ce colloque. Il s'inscrit dans le cadre de l'année européenne contre le racisme. Tout comme Anne-Marie Revco, François Bayrou, président du Conseil Général et Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, ont placé leur intervention respective sur la volonté affirmée de construire l'Europe. « L'Europe se construit parce qu'elle a une mémoire commune. L'école est le lieu où se transmet la mémoire » dira Anne-Marie Revco, en confirmant le projet de création d'une université franco-allemande dé-

fendu par Claude Allègre mais ébauché à Bonn par son prédécesseur.

« Une communauté de convictions »

François Bayrou a mis en exergue ses qualités d'humaniste et d'homme de consensus pour « lutter contre les poisons qui menacent la société. »

« Il faut créer une communauté de convictions. L'Europe est un enjeu de civilisation. La construction de l'Europe aidera à conjurer certaines dérives » a dit l'ancien ministre. Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a rappelé les fondements de l'humanité et les principes de liberté et de fraternité : « Il n'y a pas d'inégalité de races. » Lui aussi a repris la conclusion de

François Bayrou sur l'enjeu de l'Europe et sur le désir de protéger « la mémoire collective de la France et de l'Allemagne. » Etayant sa réflexion sur la société française, Jean-Pierre Masseret a martelé ce constat : « La France n'est pas une addition de communautés. »

Les horreurs, encore fraîches dans l'actualité, commises en Yougoslavie, en Afrique ou en Asie ne peuvent qu'inquiéter tous ceux qui plaident pour une paix. Ils la savent trop fragile à l'aube du XXI^e siècle. Cette réflexion sera prolongée aujourd'hui avec d'autres thèmes de discussions sur « la résurgence d'idéologies xénophobes, sur les manifestations contemporaines du racisme et sur les minorités ethniques ». Là encore les regards seront tournés vers Gurs et Bordeaux...

■ Jean-Jacques Rollat



Le secrétaire d'Etat Jean-Pierre Masseret visite l'exposition consacrée au racisme dans le péristyle de la mairie au côté d'Yves Urieta adjoint au maire de Pau.

Quelques Informations

La Marche du siècle

Une adhérente de l'Amicale Mme Jacqueline PINEDE a été l'invitée de l'émission de Jean Marie Cavada fin septembre. Rescapée du massacre d'Oradour sur Glane avec son frère, elle a su raconter les événements de cette terrible tragédie. La dite dame était présente les 26 et 27 octobre à la cérémonie de Gurs et au colloque de Pau. Avec tous nos compliments pour sa prestation à l'émission télévisée.

Visite scolaire

Le 28 novembre, dans le cadre du concours départemental de la Résistance, 2 sections d'élèves de la 3^è technique, encadrées par Mme Cherchar et Mr Laborde, professeurs d'histoire, et la section de 2^è BEP de Mme Capdeville du Lycée professionnel Guynemer d'Oloron ont parcouru le site en compagnie de deux membres de l'Amicale. Mr Langla qui fut gardien (soldat réserviste) en 1939 et Mr Larribité. Tous très attentifs aux explications données.

Retraités

Le 5 décembre, un groupe de retraités de l'Association des Aînés Ruraux de Laruns (64) avait inscrit dans le cadre d'une journée culturelle la visite du Camp de Gurs. (Site - Mémorial - Cimetière).

A l'issue de la visite un des responsables du groupe a remis à Mr Larribité pour le compte de l'Amicale la somme de deux cents francs.

Avec tous nos remerciements.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS POUR LES TRAVAUX CONCERNANT LA VOIE D'ACCÈS A LA STELE A LA MEMOIRE DES JUIFS ET DES TSI GANES

Nouveaux donateurs pour les travaux de la voie d'accès à la stèle.

Don anonyme	1 000 F
D. NAUDE	150 F
B. VORMEIER	500 F

**Manfred Wildmann
und Erhard Roy Wiehn (Hg.)**

Und flehentlich gesegnet

**Briefe der Familie Wildmann
aus Rivesaltes und Perpignan**



**Jüdische Schicksale
aus Philippsburg 1941-1943**

**Hartung-Gorre Verlag
Konstanz**

204 Seiten, Dokumente, Fotos, Karten, Zeichnungen, ausgewählte Literatur,
Format 15.5 x 20.5, Sommer 1997, ISBN 3-89649-067-2, DM 39,80, zuzüglich
Versandkosten, zu beziehen bei:



Verlagsbuchhandlung Hartung-Gorre
Säntisblick 26
D-78465 Konstanz
Telefon +49(0)7533-97227/Fax 97228
oder durch den Buchhandel

Bestellschein/Order form

Ich/wir bestelle/n ... Exemplare

Name:

Anschrift:

Datum u. Unterschrift